

En août 2024, les prix à la consommation augmentent de 1,9 % sur un an

Indice des prix à la consommation - résultats provisoires (IPC) - août 2024

Informations Rapides · 30 août 2024 · n° 215

Avertissement

Cette publication s'appuie sur des données provisoires. Les indices qui y figurent sont calculés sur un champ restreint d'observations de prix et à partir d'estimations des évolutions de certains tarifs non encore disponibles. Les résultats définitifs seront publiés le 13 septembre 2024. En conséquence, les indices provisoires ne doivent pas être utilisés pour des revalorisations contractuelles.

Sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, les prix à la consommation augmenteraient de 1,9 % en août 2024, après +2,3 % en juillet. Cette baisse de l'inflation s'expliquerait par le très net ralentissement des prix de l'énergie : sur un an, les prix de l'électricité ralentiraient (principalement en raison d'un effet de base lié à la hausse des tarifs réglementés de l'électricité appliqués au 1^{er} août 2023) et ceux des produits pétroliers baisseraient. À l'inverse, les prix des services, notamment dans les services d'hébergement et de transport, accéléreraient sur un an. Ceux de l'alimentation, des produits manufacturés et du tabac évolueraient sur un an au même rythme ou quasiment au même rythme que le mois précédent.

Sur un mois, les prix à la consommation augmenteraient en août 2024 (+0,6 % après +0,2 % en juillet). Les prix des produits manufacturés augmenteraient sur un mois, tirés par le rebond de ceux de l'habillement et des chaussures en raison de la fin des soldes d'été. Les prix de l'alimentation augmenteraient aussi, comme ceux des services, et notamment ceux de l'hébergement et des transports. À l'inverse, les prix de l'énergie diminueraient sur un mois, tandis que les prix du tabac seraient stables.

Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé augmenterait de 2,2 % en août 2024, après +2,7 % en juillet. Sur un mois, il augmenterait de 0,6 % après +0,2 % le mois précédent.

Indices des prix à la consommation

Évolutions annuelles (en %)

	Pondérations 2024	août 2023	juillet 2024	août 2024 (p)
Ensemble IPC*	10 000	4,9	2,3	1,9
Alimentation	1 507	11,2	0,5	0,5
- Produits frais	185	9,4	2,8	2,7
- Autre alimentation	1 322	11,5	0,1	0,1
Tabac	177	9,9	8,7	8,7
Énergie	832	6,8	8,5	0,5
Produits manufacturés	2 324	3,1	0,0	-0,1
Services	5 160	3,0	2,6	3,1
Ensemble IPCH**	10 000	5,7	2,7	2,2

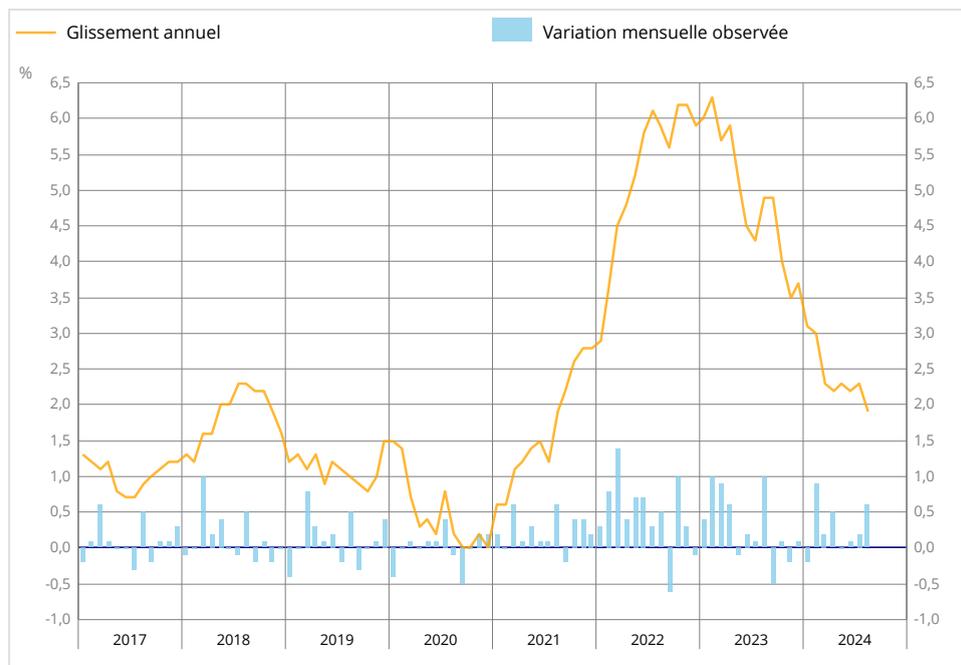
(p) données provisoires

*: indice des prix à la consommation **: indice des prix à la consommation harmonisé

Champ : France entière

Source : Insee - indices des prix à la consommation

Évolutions de l'indice des prix à la consommation



Champ : France entière

Source : Insee - indices des prix à la consommation

Pour en savoir plus

Définition : l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) est utilisé pour les comparaisons entre membres de l'Union européenne. Il est calculé pour tous les ménages, en France. La principale différence entre l'IPCH et l'IPC porte sur les dépenses de santé : l'IPCH suit des prix nets des remboursements de la sécurité sociale tandis que l'IPC suit des prix bruts.

Publication des résultats définitifs (août 2024) : le 13 septembre 2024, à 8h45.

Prochaine parution (résultats provisoires - septembre 2024) : le 27 septembre 2024, à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475